

**Fiche n°1 – Suivi des participants**

Le Règlement (UE) n°2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 rend obligatoire la collecte de certaines données concernant la situation des personnes participant à une opération cofinancée par le FSE. Ces personnes sont désignées sous le terme de « PARTICIPANTS ».

En vertu de l'article 17, paragraphe 5, du règlement FSE+, la collecte des données relatives à la situation sur le marché du travail, à l'âge et au niveau d'éducation est obligatoire pour tous les participants afin de les transmettre à la Commission européenne.

Ces indicateurs relatifs aux « PARTICIPANTS » sont précisés en annexe 1 du Règlement (UE) n°2021/1057 et doivent être collectés à deux étapes clés :

- à l'entrée dans l'opération ;
- à la sortie de l'opération.

Est considéré comme participant toute personne bénéficiant directement d'une intervention du FSE+, même si elle ne suit pas l'opération jusqu'à son terme.

Afin de faciliter le recueil de ces données, l'autorité de gestion a élaboré deux questionnaires :

- un questionnaire d'entrée ;
- un questionnaire de sortie.

(cf. outil n°1 : questionnaires entrée-sortie)

Dès la signature de la convention de l'opération, le bénéficiaire devra mettre en place un suivi des participants, idéalement de manière dématérialisée. *(cf. outil : fichier tableur « fiabilisation des données »)*

Important : Lors des remontées de dépenses, les porteurs de projet devront transmettre les questionnaires d'entrée et de sortie, ainsi que les documents justifiant l'éligibilité du public cible.

Liste des pièces à fournir

Pièce d'identité

Justificatif de domicile

Diplôme ou attestation de niveau d'éducation, le cas échéant

Carte d'invalidité, le cas échéant

Attestation de perception des minima sociaux, le cas échéant

Avis d'imposition, le cas échéant

Attestation de demandeur d'emploi, le cas échéant

Attestation de conformité RGPD

Il est donc impératif de renseigner les questionnaires dès le début de l'opération et de **conserver toutes les pièces justificatives.**

